

CHAMPAGNAC INFO – COVID-19

Quelques informations utiles à la suite des dernières mesures sanitaires et du re-confinement.

MAIRIE.

- La mairie restera ouverte les jours et heures habituels ;
- L'enquête publique pour le PLU continue conformément aux informations transmises (18 novembre 09:00-12:00 / 27 novembre 14:30-17:30) ;
- La permanence des élus reste assurée les mardi et vendredis après-midi.

ECOLE.

- La garderie sera ouverte selon les modalités habituelles ;
- La cantine fonctionnera avec deux services (un par classe) ;
- Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 6 ans ;
- Les justificatifs de déplacement scolaire (avec cachet de l'école) seront remis par les enseignants aux enfants dès lundi matin ;
- Les parents amenant ou venant rechercher leurs enfants respecteront les mesures sanitaires prescrites (port du masque et distanciation, éviter tout regroupement sur le parking devant la mairie).

COMITE D'ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE.

- Le CAS se mobilise de nouveau en vue d'apporter, si nécessaire, une aide aux personnes de la commune ;
- Courses alimentaires, aller chercher à la pharmacie des médicaments sur ordonnance...
- Des exemplaires vierges d'autorisation de déplacement dérogatoire sont disponibles au secrétariat de la mairie ;
- Point d'entrée unique au CAS: Hervé CHAGNIOT tél 06 22 97 56 37.

Pour le Maire,

Hervé CHAGNIOT
Président du CAS